



Avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée annuelle des actionnaires de La Banque de Nouvelle-Écosse

Date et lieu de l'assemblée :

Quand : mardi 5 avril 2022
à 9 h (heure de l'Est)

Où : Scotiabank Centre
Scotia Plaza, 40 King Street West, 2nd floor
Toronto, Ontario M5H 3Y2

Webdiffusion en direct : <https://web.lumiagm.com/455617216>

Comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et conformément à une dispense de l'obligation de solliciter des procurations obtenue du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), nous utilisons la procédure de « notification et d'accès » pour livrer la circulaire de sollicitation de procurations (circulaire) relative à notre assemblée annuelle des actionnaires (assemblée) à nos actionnaires inscrits et non inscrits (véritables). Cela signifie que nous afficherons la circulaire en ligne pour vous y donner accès plutôt que de vous en envoyer un exemplaire imprimé par la poste. De plus, conformément à la législation en valeurs mobilières, nous utilisons la procédure de « notification et d'accès » pour livrer notre rapport annuel de 2021 (rapport annuel) aux actionnaires véritables. Cela signifie que nous afficherons le rapport annuel en ligne pour vous y donner accès plutôt que de vous en envoyer un exemplaire imprimé par la poste. La procédure de notification et d'accès donne plus de choix aux actionnaires, permet d'accéder plus rapidement à la circulaire et au rapport annuel, réduit nos frais d'impression et de mise à la poste et est écologique puisqu'elle réduit la consommation de papier et d'énergie. Les actionnaires inscrits et les actionnaires véritables qui ont déjà transmis l'instruction permanente de leur faire parvenir un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel recevront un exemplaire imprimé de l'un ou l'autre de ces documents, selon le cas.

Vous trouverez ci-joint une procuration, si vous êtes un actionnaire inscrit, ou un formulaire d'instructions de vote, si vous êtes un actionnaire véritable, qui vous permettra d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions (se reporter à la rubrique « Vote » ci-après). Le présent avis vous fournit uniquement une vue d'ensemble des documents relatifs à l'assemblée qui sont à votre disposition sur Internet. **Nous vous rappelons que vous devez prendre connaissance de tous les renseignements importants qui figurent dans la circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée avant de voter.**

La circulaire, le rapport annuel et les autres documents pertinents sont disponibles à :

www.envisionreports.com/scotiabank2022

ou

www.sedar.com

ou

www.sec.gov

Avis de convocation à l'assemblée

Les points à l'ordre du jour suivants qui seront soumis à l'assemblée sont décrits à la rubrique « Ordre du jour de l'assemblée » de la circulaire et aux autres rubriques énumérées ci-après :

1. prendre connaissance de nos états financiers pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 ainsi que du rapport des auditeurs connexe – « Ordre du jour de l'assemblée » dans la section 1 de la circulaire et le rapport annuel;
2. élire les administrateurs – « Ordre du jour de l'assemblée » et « À propos des candidats aux postes d'administrateur » dans la section 1 de la circulaire;
3. nommer les auditeurs – « Ordre du jour de l'assemblée » dans la section 1 de la circulaire;
4. voter sur une résolution consultative portant sur notre démarche en matière de rémunération de la haute direction – « Ordre du jour de l'assemblée » dans la section 1 et « Rémunération de la haute direction » dans la section 3 de la circulaire;
5. voter sur chacune des modifications apportées au régime d'options d'achat d'actions de la banque – « Ordre du jour de l'assemblée » dans la section 1 de la circulaire;
6. voter sur les propositions d'actionnaire – « Ordre du jour de l'assemblée » dans la section 1 et « Propositions d'actionnaire » dans la section 5 de la circulaire;
7. examiner toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Vote

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE VOUS NE POUVEZ PAS VOTER EN RETOURNANT CET AVIS. Pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions, vous devez voter au moyen de l'une des méthodes indiquées sur votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration ci-joint et vous assurer que votre vote nous parvienne au plus tard le **1^{er} avril 2022 à 9 h (heure de l'Est)**.

Vous pouvez également voter en assistant à l'assemblée ou en nommant un fondé de pouvoir chargé de vous représenter à l'assemblée pour voter. Veuillez vous reporter à votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration pour savoir comment voter à l'assemblée, ainsi qu'à la rubrique « Information relative à l'exercice des droits de vote » qui figure dans la section 1 de la circulaire.

VEUILLEZ CONSULTER LA CIRCULAIRE DE SOLlicitation DE PROCURATIONS AVANT DE VOTER.

Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents reliés aux procurations

Vous pouvez demander à recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel par la poste, sans frais pendant la période d'un an qui suit la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR. Pour ce faire, vous devez utiliser le numéro de contrôle figurant sur votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration ci-joint. Pour vous assurer de recevoir les documents avant la date limite pour le vote et la date de l'assemblée, votre demande doit nous parvenir au plus tard le 22 mars 2022. **Si vous demandez un exemplaire imprimé des documents, veuillez prendre note que vous ne recevrez pas d'autre formulaire d'instructions de vote ou de procuration : veuillez conserver l'exemplaire ci-joint pour voter.**

Actionnaires inscrits

(numéro de contrôle à 15 chiffres)

Pour demander un exemplaire imprimé de la circulaire avant l'assemblée, appelez au numéro sans frais 1-866-962-0498, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au (514) 982-8716, si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et entrez votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire de procuration. La circulaire vous sera envoyée dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Pour obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire après l'assemblée, veuillez appeler au numéro sans frais 1-866-964-0492, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au (514) 982-8714, si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ou en faire la demande par courriel à PostAGM@computershare.com. La circulaire vous sera envoyée dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Les actionnaires inscrits qui ont déjà transmis l'instruction permanente de leur faire parvenir un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel peuvent révoquer cette instruction en appelant au numéro sans frais 1-877-982-8767, s'ils sont en Amérique du Nord, ou au numéro 514-982-7555, s'ils sont à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ou en faire la demande par courriel à service@computershare.com.

Régimes d'actionariat des employés

(numéro de contrôle à 15 chiffres)

Pour demander un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel avant l'assemblée, appelez au numéro sans frais 1-866-962-0498, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au (514) 982-8716, si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et entrez votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote. Note : Si votre formulaire d'instructions de vote NE renferme PAS de numéro de contrôle, appelez au numéro sans frais 1-877-982-8767, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au 514-982-7555, si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ou envoyez un courriel à service@computershare.com. La circulaire ou le rapport annuel vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Pour obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel après l'assemblée, veuillez appeler au numéro sans frais 1-866-964-0492, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au numéro (514) 982-8714, si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ou en faire la demande par courriel à PostAGM@computershare.com. La circulaire ou le rapport annuel vous sera envoyé dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Actionnaires véritables

(numéro de contrôle à 16 chiffres)

Pour demander un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel avant l'assemblée, allez à www.proxyvote.com ou appelez au numéro sans frais 1-877-907-7643, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au 303-562-9306 (en français) ou au 303-562-9305 (en anglais), si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et entrez votre numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote. La circulaire ou le rapport annuel vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande.

Pour obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel après l'assemblée, appelez au numéro sans frais 1-877-907-7643, si vous êtes en Amérique du Nord, ou au 303-562-9306 (en français) ou au 303-562-9305 (en anglais), si vous êtes à l'extérieur de l'Amérique du Nord. La circulaire ou le rapport annuel vous sera envoyé dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Les actionnaires véritables qui ont déjà transmis l'instruction permanente de leur faire parvenir un exemplaire imprimé de la circulaire ou du rapport annuel peuvent révoquer cette instruction en communiquant avec leur intermédiaire.